Suisse : Certains médicaments à prescription obligatoire seront délivrés sans ordonnance

Abderrahim DERRAJI - 2018-09-24 07:45:10 - Vu sur pharmacie.ma

Le Conseil fédéral a annoncé, vendredi dernier, que les pharmaciens suisses pourront bientôt dispenser des médicaments qui étaient jusque-là délivrés uniquement sur ordonnance. La nouvelle loi réglementant la délivrance des produits thérapeutiques, qui deviendra effective dès le premier janvier prochain, a pour objectif de simplifier l'accès aux médicaments et de promouvoir l'automédication. Dans un premier temps, les patients pourront se procurer des antihistaminiques et d'après une déclaration de l'Office fédéral à la RTS, cette liste n'est pas définitive et d'autres médicaments pourraient y figurer prochainement. Par ailleurs, pour encourager la mise sur le marché de nouvelles spécialités pharmaceutiques conçues spécifiquement pour les enfants, le Conseil fédéral prévoit, pour les fabricants qui démontreront, études à l'appui, que leur médicament peut être utilisé chez les enfants, une prolongation de six mois de leurs brevets.